

SANTOCHA SURF CLUB

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AUX COURS DE SURF OU BODYBOARD

école de surf affiliée FFS N° S0240016

Document à compléter et renvoyer signé accompagné de votre chèque d'acompte à l'adresse suivante :

Santocha surf club – ECOLE – 3 rue de la savane, 40130 Capbreton

Informations personnelles

Nom:.....Prénom:..... Age:..... Sexe:.....

Adresse:.....

Ville:..... Code postal:..... Pays.....

Téléphone Portable:.....

E Mail:

Technique(équipement et surf)

Taille: Poids:..... Niveau de surf:.....(ex: débutant, 1ere mousse, cours déjà pris,etc...)

Cochez la formule choisie (assurance R.C. comprise) Stages de surf (à partir de 7 ans)*

Stage 5 jours (1h30 x 5 jours) 155,00 euros Stage 4 jours (1h30 x 4 jours) 135,00 euros

Stage 3 jours (1h30 x 3 jours) 110,00 euros Stage 2 jours (1h30 x 2 jours) 75,00 euros

Stage 1 jours (1h30 x 1 jours) 40,00 euros

Cours particuliers (1h x 1 jours) 70,00 euros

Cours particuliers x 2 pers (1h x 1 jours) 120,00 euros

- DATE POUR RESERVATION DES COURS

SEMAINE DU..... AU

PAIEMENT

Prix total de la prestation:.....Euros

Acompte (30% du total):..... Euros Réglé le:...../...../..... Chèque **TOTAL RESTANT DÛ** :.....EUROS

Autorisation parentale

Je soussigné(e).....représentant légal de

- Autorise l'enfant à participer aux cours de surf pour le(les) quel(s) il est inscrit sur ce formulaire

- Déclare que l'enfant est en bonne santé et apte à la pratique de sports aquatique (sait nager seul 25 m)

- Dégage le Santocha surf club de toutes responsabilités en dehors des heures de cours de surf

Sécurité (Personnes à prévenir en cas d'urgence)

- Parents:

Nom.....Prénom.....Téléphones.....//.....

Problèmes médicaux à signaler:.....

Je reconnais avoir pris connaissances des conditions générales de vente ci jointe

A.....LE/...../.....

SIGNATURE

Règlement Intérieur – Ecole du Surf du SANTOCHA CAPBRETON SURF CLUB

1- Inscription :

Toute inscription au Santocha Capbreton Surf Club se fera à partir du formulaire ci-joint qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure.

Toute réservation **sera prise en compte après versement des arrhes**, correspondant à 30% du montant du stage. L'ordre pour tout paiement en chèque est « Santocha Capbreton Surf Club ».

2- Annulation de cours :

En cas de **mauvaises conditions** météorologiques (manque de vagues, mer trop forte, pollution,...) les cours de surf qui ne pourront pas être effectués seront, en accord avec les licenciés et leurs parents :

- remplacés par des activités de substitution (bodysurf, bodyboard, rame, jeux de plage,...)
- reportés à une date ultérieure
- remboursés

Si l'annulation du stage se fait par le stagiaire, les cours ne seront pas remboursés (sauf certificat médical).

3- Responsabilité de la structure :

Les stagiaires seront pris en charge par le club et donc sous la responsabilité des éducateurs de celui-ci, un **¼ d'heure avant** le début de leurs cours. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs un **¼ d'heure après** la fin du cours.

La responsabilité civile du club, concernant ses stagiaires, cesse en dehors de ces heures.

Les parents devront avant de laisser leur enfant dans le club, s'assurer que le cours a bien lieu.

L'école n'est pas responsable des vols d'objets personnels, intervenants pendant la durée des cours.

4- Assurance :

Toutes les personnes inscrites dans le club se verront systématiquement délivrer une **licence fédérale**, incluant notamment des garanties de Responsabilité Civile, en Individuel Accident, Assistance et Recours, dont les modalités sont décrites dans le contrat à disposition des parents ou tuteurs légaux.

De plus, chacun peut souscrire des contrats complémentaires d'assurance en Garantie Individuelle.

La Licence école n'offre ces garanties que pendant les heures d'enseignement.

5- Engagement de la structure :

Dans le cadre de l'inscription, le club s'engage à respecter les règles de qualité du Label « Ecole Française de Surf », en termes de qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité.

L'école se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité du moniteur responsable du groupe.

Le matériel nécessaire (combinaison, planche) sera fourni aux adhérents pendant les heures du cours.

6- Engagements des adhérents :

En s'inscrivant au Santocha Capbreton Surf Club, les surfeurs mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratique.

Le stagiaire est responsable du matériel du club pendant la durée des cours. En cas de détérioration, le matériel sera, selon le cas, réparé à la charge du stagiaire ou remboursé sur la valeur d'achat (à négocié).

Date : Signature (« lu et approuvé ») :